

# INFOS FLASH

Mairie de  
Saint Bauzille  
de Montmel

Tél : 04 67 86 93 21

Email :

[mairie@saintbauzilledemontmel.fr](mailto:mairie@saintbauzilledemontmel.fr)



Horaires d'ouverture :

Le secrétariat est  
actuellement fermé.

Vous pouvez nous joindre  
par téléphone du lundi au  
vendredi de 9h à 12h, ou  
par mail 7j/7.



Site internet :

[www.saintbauzilledemontmel.fr](http://www.saintbauzilledemontmel.fr)

Mme le Maire et Mmes  
et M. les adjoints reçoivent  
sur rendez-vous  
pris auprès du secré-  
tariat de mairie.



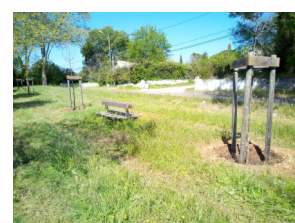
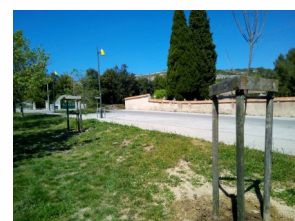
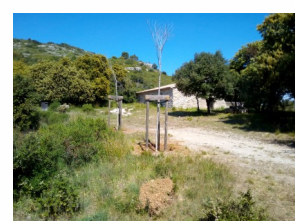
## Plantations d'arbres

En fin d'année dernière, le Département lançait l'opération « 8000 arbres » consistant à offrir et planter des arbres chaque année dans les communes de notre département.

Notre commune participe à cette opération et 18 arbres ont ainsi été plantés à différents endroits :

- Sur le parking de l'escalade : 2 tamaris, 1 micocoulier, 1 tilleul et 1 érable
- Devant le cimetière/école : 2 tamaris
- Au Domaine : 1 tamaris
- À la bergerie : 1 Micocoulier et 1 Tilleul
- Aux terrains de tennis : 2 micocouliers
- À Favas : 3 tilleuls

Les essences et lieux ont été choisis en partenariat avec l'association « Les Jardins des Partages » parmi les essences proposées par le Département.



## Confinement

Suite à l'annonce de la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai, nous vous rappelons certains points :

- La distribution du courrier se fait uniquement les mercredis, jeudis et vendredis.
- La collecte des ordures ménagères est maintenue par la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup. Veillez à bien fermer solidement vos sacs à ordures ménagères et à ne jeter aucun déchet en vrac dans le bac gris afin de protéger les agents.
- Si vous êtes ou connaissez une personne seule, isolée, sans moyen de transport, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de mettre en place les démarches nécessaires.



Nous tenions à remercier les personnes qui ont fait don de masques en tissu à la mairie. Ces derniers sont mis à disposition dans nos commerces locaux, ou à la demande.

Actuellement, il en reste au magasin Au petit marché.







MERCI



Service-Public.fr



## CONFINEMENT COMMENT CONTACTER LES SERVICES PUBLICS ?

Commissariats	Préfectures	Bureaux de poste
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les commissariats habituellement ouverts 24h/24 restent ouverts</li> <li>• Ceux avec un accès limité sont fermés</li> </ul>  <p>Avant de se déplacer, appeler le commissariat Certaines démarches peuvent se faire en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les préfectures sont fermées au public</li> </ul>  <p>Un grand nombre de démarches peuvent se faire sur <b>Service-Public.fr</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'activité est restreinte avec 1850 bureaux de poste ouverts</li> <li>• Certains services sont disponibles (retrait d'espèces...)</li> </ul>  <p>La livraison du courrier (colis et presse) est effectuée les mercredi, jeudi et vendredi. La presse quotidienne est aussi distribuée aux abonné(e)s les lundi ou mardi</p>
CAF	Pôle emploi	Assurance retraite
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Caf peuvent recevoir sur rendez-vous selon les départements</li> <li>• Pour vos démarches, privilégiez :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'espace "mon compte" du site caf.fr</li> <li>• l'application mobile Caf</li> </ul> </li> </ul>  <p>Le versement des aides sociales est assuré et les droits maintenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agences sont fermées au public et les rendez-vous sont annulés</li> <li>• Les conseillers répondent par téléphone ou par mail</li> <li>• Les droits ayant pris fin le 01/03 sont prolongés jusqu'à la fin du confinement</li> </ul>  <p>Les demandeurs d'emploi doivent effectuer leur actualisation en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agences sont fermées au public</li> <li>• En cas de rendez-vous, un conseiller proposera une solution alternative à distance</li> </ul>  <p>Les dossiers sont traités et les paiements effectués</p>

## Eau brute : avis de coupure

Dans le cadre de travaux d'aménagement, le service d'approvisionnement en eau brute agricole (Bas-Rhône) sera interrompu du 19 au 25 avril sur notre commune. Merci de prendre vos précautions en conséquence.



## Tout à l'égout

Si vous avez des problèmes d'évacuation des eaux usées et que vous constatez que l'égout est bouché sur le domaine public (rejets de la bouche d'égout sur la voie), n'hésitez pas à contacter directement Véolia au 09 69 323 552 sans attendre que la permanence téléphonique de la Mairie ouvre et ce, même si vous n'avez pas de référence / numéro client à leur communiquer. Ils vous retrouveront par votre nom et adresse.

## Lingettes et gravats : les fléaux des réseaux d'assainissement

Depuis le début de la crise, les équipes de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup mobilisées sur le terrain doivent intervenir de plus en plus souvent pour dégager des amas de lingettes et des gravats qui obstruent les réseaux d'assainissement et provoquent des pannes d'équipements.

Pour rappel :

- même lorsqu'elles sont biodégradables, ces lingettes doivent être jetées dans la poubelle d'ordures ménagères : lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, elles peuvent engendrer de graves problèmes sur les réseaux d'eaux usées et altérer le bon fonctionnement des stations d'épuration. Autant que possible, privilégiez l'utilisation d'eau savonneuse et de détergents, c'est meilleur pour votre pouvoir d'achat et pour l'environnement !
- ces dépôts de gravats entraînent des interventions coûteuses de désobstructions/désengorgements des canalisations et mobilisent du personnel déjà très sollicité, mais ils provoquent des risques de pollution sur l'environnement en faisant déborder les postes de relevage.



Nous faisons appel au bon sens de tous et à la responsabilité citoyenne : merci de préserver les réseaux d'assainissement et de contribuer au bon fonctionnement du service public.



## Smiile : un réseau d'entraide et d'échanges

À l'occasion du lancement des ACTES (Actions Citoyennes pour la Transition Écologique à Saint-Bauzille) le 26 janvier dernier, un groupe de Saint-Bauzillois s'était constitué autour de l'envie de favoriser l'entraide et les échanges entre les habitants de notre village.

Après un travail de recherche, ils ont choisi d'utiliser Smiile, un réseau social placé sous le signe de la solidarité et de la durabilité, à la fois simple d'utilisation et convivial.



Sur Smiile, chacun peut bénéficier gratuitement des services suivants :

- Donner, recevoir ou échanger des objets ;
- Proposer des services ou bénéficier de ceux proposés par vos voisins ;
- Partager et consulter des informations utiles (événements des environs, bons plans, achats groupés, objets trouvés, etc.) ;
- Trouver un(e) covoitureur(euse)...

Et tout ceci à deux pas de chez vous ! Pour retrouver les Saint-Bauzillois déjà présents sur Smiile, rendez-vous sur [smiile.com](https://smiile.com) (ou téléchargez l'application téléphone du même nom), inscrivez-vous et rejoignez le quartier "Saint-Bauzille".

## Plateforme autour de la solidarité

Le département de l'Hérault lance en partenariat avec France Bleu Hérault une plateforme solidaire qui recense toutes les initiatives de solidarité lancées dans le département depuis le début de la crise du coronavirus :

<https://www.monaviscitoyen.fr/consultation/34solidaires>

Vous avez une initiative, vous êtes prêt(e) à aider ou vous avez besoin d'aide ? Faites vous connaître.

Une idée vous plaît ? Vous pouvez la liker, la partager, et même contacter son auteur.

Nous sommes tous des "Hérault" du quotidien.

